

CONVENTION CLARTÉ • Juillet 2018

PARTICULIERS



**VOTRE BANQUE
AU QUOTIDIEN**

EXTRAIT DES CONDITIONS TARIFAIRES

— **Crédit  Mutuel** —

UNE BANQUE QUI AGIT DANS VOTRE INTÉRÊT, ÇA CHANGE TOUT.

Vous attendez de votre banque une information claire et transparente. Alors, lorsqu'il s'agit des conditions tarifaires, le Crédit Mutuel s'engage à vous apporter la même clarté.

Cette brochure appelée **Convention Clarté** vous présente les principaux tarifs appliqués à partir du 1^{er} juillet 2018.

Vous constaterez que le tarif de votre cotisation Eurocompte ou de vos frais de tenue de comptes est réduit si vous disposez du service de dématérialisation de documents (extraits de comptes, notamment) appelé « Documents Via Internet » ou DVI. Découvrez tous les atouts de ce service en page 4.

Des conseils pour limiter les frais bancaires vous sont également présentés au fil des pages.

Bien entendu, votre Conseiller reste votre interlocuteur privilégié. N'hésitez pas à le solliciter. Non commissionné sur les produits ou services qu'il vous recommande, il saura vous guider au mieux de vos intérêts.

La convention de compte 2018

Au 1^{er} juillet 2018, notre convention de compte va évoluer. Les modifications apportées visent à préciser et compléter les dispositions relatives aux services qui vous sont fournis et nos obligations réciproques.

Notre convention de compte et nos tarifs demeurent disponibles tout au long de l'année dans votre Agence et sont consultables sur www.cmocean.fr

Conformément aux dispositions de l'article L 312-1-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous informons qu'en l'absence de contestation de votre part notifiée avant la date d'entrée en vigueur précitée, vous serez réputé avoir accepté la modification des conditions tarifaires et de la convention de compte. En cas de refus de cette modification, vous pourrez résilier la convention de compte et clôturer votre compte sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée de la modification.

LÉGENDE

- ☑ Ce pictogramme signifie que le produit ou service est gratuit, réduit ou accessible à prix avantageux dans le cadre de notre offre groupée, Eurocompte.
- ★ Ce pictogramme identifie tous les produits ou services préconisés pour éviter d'être en irrégularité.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	6
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
Ouverture, transformation, clôture.....	7
Relevés de compte.....	7
Tenue de compte.....	7
Services en Agence	7
BANQUE À DISTANCE	8
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Cartes	9
Virements.....	11
Prélèvements / TIP.....	11
Chèques	12
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	
Eurocompte	13
Eurocompte Duo's	14
Cap Transat	14
Service Bancaire de Base (SBB).....	14
Crédit Mutuel Facil'Accès.....	15
Prestations de base.....	15
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
Commission d'intervention	16
Opérations particulières	16
Incidents de paiement.....	16
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	
Découvert en compte	17
Crédits à la consommation.....	17
Crédits immobiliers.....	17
Engagement par signature.....	17
Autres prestations liées aux crédits.....	17
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
Épargne bancaire.....	18
Placements financiers	18
Gestion patrimoniale.....	19
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	20
SUCCESSION	20
OFFRE AUTOMOBILE	20
OFFRE IMMOBILIÈRE	20
OFFRE TÉLÉPÉAGE	20
TÉLÉPHONIE	20
SPÉCIAL JEUNES MOINS DE 28 ANS	
Offres groupées de services	21
Crédits à la consommation pour les moins de 26 ans	22
Banque à distance pour les moins de 26 ans	23
Moyens de paiement	23
Irrégularités et incidents pour les moins de 26 ans	23
Découvert en compte pour les moins de 26 ans	23
Tenue de compte pour les moins de 18 ans	23
Convention ABROAD.....	23
RÉSOLUDRE UN LITIGE	24



AVEC LE SERVICE «DOCUMENTS VIA INTERNET», AGISSEZ SUR VOTRE TARIFICATION !

Ce service, gratuit dans le cadre de votre contrat de banque à distance, vous permet de recevoir vos documents (ex.: extraits de comptes, relevés de prestations santé) directement sous l'onglet « Services » de votre espace client sur www.cmocean.fr. Ce choix influe sur votre tarification, qui diminue alors de 0,60 € par mois⁽¹⁾.

En bref...

- Plus d'envoi papier pour vos extraits de comptes et relevés.
- Vos données personnelles sont stockées de façon sécurisée. Vous seul pouvez les consulter ou les télécharger.
- Accès possible sur le site www.cmocean.fr ou depuis l'application du Crédit Mutuel 24 heures sur 24 et ce, sur toute la durée légale de conservation.
- Un e-mail vous avertit de la mise à disposition d'un nouveau document.

⁽¹⁾ 0,30 € par mois sur l'Eurocompte Duo's et l'Eurocompte Jeune.





COMMENT TRANSFÉRER VOS COMPTES AU CRÉDIT MUTUEL ?

Avec notre service Transfert Facile, nous nous chargeons à votre place de toutes les démarches pour transférer vos domiciliations bancaires vers votre compte Crédit Mutuel. Ce service est gratuit et peut être souscrit sur notre site www.cmocean.fr.

Opérations prises en charge :

- Modification de la domiciliation des prélèvements et des virements récurrents (salaires, loyers, pensions, téléphonie, électricité, impôts...)
- Suivi des chèques émis
- Clôture de l'ancien compte...

Bon à savoir ! Vous pouvez tout gérer en ligne. Transfert Facile est accessible depuis votre espace client, au niveau du menu « Services » puis « Mobilité bancaire ».



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services Eurocompte (package).

Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct Basis	GRATUIT
Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Top Infos)	1,60 € par mois
Soit, pour information :	19,20 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte MasterCard ou Visa Classic)	42,00 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte MasterCard ou Visa Classic)	48,00 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (MasterCard Online)	33,00 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euros dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	Non facturé

Frais par virement occasionnel (virement SEPA*)

• En Agence	3,50 € par virement
• Par internet	GRATUIT avec RIB ou BIC / IBAN correct

Paiement d'un prélèvement SEPA* :

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT	
• Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT	
Commission d'intervention (avec un plafond de 80 € / mois)	8,00 € par opération	
Cotisation à une offre d'assurance, perte ou vol des moyens de paiement (SECUR 24/24)	24,00 € par an	
Frais de tenue de compte	Formule DVI ⁽¹⁾	Formule papier
⁽¹⁾ Documents Via Internet (dématérialisation des documents, dont relevés de comptes).	1,60 € / mois	2,20 € / mois
Soit pour information :	19,20 € / an	26,40 € / an

* SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
Ouverture de compte	GRATUIT
Frais de transfert de compte courant	GRATUIT
Frais de clôture de compte	GRATUIT
Désolidarisation de compte joint	30,00 €
Service d'aide à la mobilité bancaire : Transfert Facile	GRATUIT
Services Bancaires de Base (SBB) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code Monétaire et Financier.	GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE		
Envoi de relevés de compte	Internet	Postal
• 1 ^{er} relevé du mois	GRATUIT	
• par relevé supplémentaire dans le mois (autre périodicité ou autre adresse)	GRATUIT	1,10 €
Duplicata d'un relevé de compte	5,00 €	
Restitution d'opérations (papier, fichiers Excel, PDF)	0,02 €	
• par ligne (min. de perception : 5,00 €)		
Récapitulatif annuel des frais	GRATUIT	

TENUE DE COMPTE		
☒ Frais de tenue de compte, par mois (⁽¹⁾ Documents Via Internet (dématérialisation des documents, dont relevés de comptes).	Formule DVI ⁽¹⁾ 1,60 €	Formule papier 2,20 €
Délivrance de RIB	GRATUIT	
Frais de tenue de compte sans opération(s) depuis 12 mois, par an	30,00 €	
SERVICES EN AGENCE		
Délivrance d'une attestation	6,70 €	
Recherche consécutive à adresse erronée	30,00 €	
Frais de recherche simple de documents (moins de 1 an)	9,44 €	
Frais de recherche complexe de documents (selon origine et antériorité)	Devis préalable	
Frais de location de coffre-fort (assurance 40 000,00 € comprise)	À partir de 78,25 € / an (selon volume)	
Change manuel		
Achat et vente de devises	Commission incluse dans le cours	
Dépannage		
Service Bienvenue	À partir de 11,30 €	

BANQUE À DISTANCE*

★ Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct Basis permettant de gérer ses comptes sur internet (consultation et opérations internes)	GRATUIT
☑ Abonnement au service de banque à distance CMUT Direct permettant de gérer ses comptes sur internet, par mois (dont opérations externes ⁽¹⁾ et opérations de bourse)	2,70 €
Payweb Card ⁽²⁾ pour vos règlements sécurisés sur internet (carte de paiement virtuelle internet)	GRATUIT
☑ Abonnement au service TOP Infos offrant des alertes sur la situation du compte par e-mail ou SMS, par mois	1,60 €
E-retrait ⁽²⁾ ⁽³⁾ (dépannage cash sur GAB CM-CIC) (max. 2 par mois et 4 par an)	GRATUIT

* Accès et connexion à la charge de l'abonné et facturés par les divers opérateurs en fonction de leurs tarifs en vigueur.

⁽¹⁾ Opérations externes : opérations autres que celles effectuées entre vos comptes.

⁽²⁾ Utilisation sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct et d'une carte bancaire.

⁽³⁾ Vous avez oublié votre carte bancaire et vous avez besoin de retirer des espèces ? Votre enfant ou un proche se trouve à court d'argent à l'autre bout de la France ? Le service E-retrait peut vous dépanner 24 heures sur 24. Avec ce service, un retrait sans carte est possible, soit par vous, soit par un proche, sur tous les GAB Crédit Mutuel ou CIC à partir d'un numéro à usage unique délivré sur Cybermut.



En toute sécurité, accédez à vos comptes 24 heures sur 24 !

Avec www.cmocean.fr ou l'application mobile, CMUT Direct vous permet d'accéder à la gestion de vos comptes et à de nombreux services bancaires depuis tous vos appareils connectés à internet (ordinateur, smartphone, tablette).

- virements internes, externes et permanents en euros (vers la France ou les pays de la zone SEPA)
- virements internationaux (en dehors de la zone SEPA)
- achats sécurisés sur internet avec Payweb Card
- l'activation/désactivation de votre carte pour le paiement sous le web
- mise en opposition de votre carte bancaire
- déclaration de votre sinistre directement avec votre mobile
- règlement de vos factures SEPAmail
- ordres d'achat ou de vente de titres
- commande et suivi de chéquier
- prise de rendez-vous avec votre Conseiller
- envoi de messages sécurisés à votre Conseiller.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte annuelle	Débit immédiat	Débit différé
✓ MasterCard ⁽¹⁾ , Visa ⁽¹⁾	42,00 €	48,00 €
✓ @ccess MasterCard ⁽¹⁾ / aKP LA ⁽¹⁾	46,00 €	56,00 €
✓ Gold MasterCard, Visa Premier	115,00 €	125,00 €
✓ World Elite MasterCard	275,00 €	
✓ Visa Infinite	315,00 €	
✓ Cirrus ⁽¹⁾	28,10 €	—
✓ MasterCard On line ⁽¹⁾	33,00 €	—
Livret Bleu, LDD Fidélité	11,20 €	—
Carte cadeau	8,20 €	—

Paielement par carte (carte émise par la banque)

En France ⁽²⁾ et dans la zone EEE ⁽³⁾	GRATUIT
Hors zone EEE ⁽³⁾ (max. 8,50 €)	0,33 € + 2,25 %*

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)

DAB des banques Crédit Mutuel ou CIC	GRATUIT
DAB des autres banques en France ⁽²⁾ , dans la zone EEE ⁽³⁾ et banque Desjardins au Canada	GRATUIT⁽⁴⁾
DAB des autres banques hors zone EEE ⁽³⁾ (max. 8,50 €)	3,30 € + 2,25 %*

Retrait d'espèces en Agence sans émission de chèque	8,40 €
---	--------

Retrait Point Relais Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
--	----------------

Gestion des cartes

Choix du visuel de la carte (pour chaque nouveau visuel et par an)	4,00 €
✓ Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement carte	10,00 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Frais d'opposition pour perte ou vol	GRATUIT
✓ Frais de refabrication d'une carte	11,55 €
Frais de refabrication d'une carte ou délivrance d'un code confidentiel, en urgence ⁽⁵⁾	Nous consulter
Réédition d'un code confidentiel	5,85 €
Envoi d'une carte (en recommandé avec AR)	Frais postaux en vigueur

* Calculé sur le montant de l'opération

⁽¹⁾ Demi-tarif pour la deuxième carte sur un même compte.

⁽²⁾ France et Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane Française, Mayotte, Polynésie Française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Saint Pierre et Miquelon, Saint-Barthélemy, St-Martin (partie française).

⁽³⁾ EEE, Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Grande-Bretagne (+ Gibraltar), Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque + Monaco, San-Marin, Andorre, Vatican, Suisse. Cf. page 10.

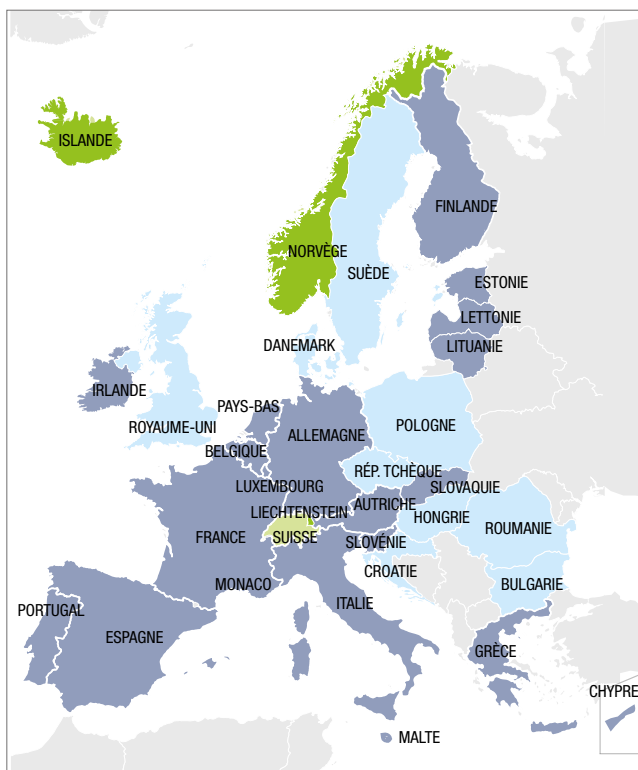
⁽⁴⁾ Hors frais applicable par la banque étrangère.

⁽⁵⁾ Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication et l'acheminement de la carte et/ou du code, quelle que soit la zone géographique.

LA ZONE SEPA, L'ESPACE UNIQUE DE PAIEMENT EN EUROS

SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à l'espace unique de paiement en euros.

La zone SEPA est constituée de 34 pays : les 28 pays de l'Union Européenne, Monaco, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, San-Marin et la Suisse.



● Pays de la zone Euro

● ● Pays de l'Union Européenne

● ● ● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● ● ● ● Pays de la zone SEPA

VIREMENTS		
Frais par virement occasionnel	Guichet	Internet
Émission d'un virement vers un compte du Crédit Mutuel Océan	GRATUIT	
Émission d'un virement en euros vers la France	3,50 €	GRATUIT
Émission d'un virement en euros SEPA ⁽¹⁾	3,50 €	GRATUIT
Émission d'un virement en euros non-SEPA	20,15 € ⁽²⁾	16,65 € ⁽²⁾
Émission d'un virement en devises (autres que l'euro)	30,55 € ⁽²⁾	27,05 € ⁽²⁾
Réception d'un virement en euros SEPA	GRATUIT	
Réception d'un virement en euros non-SEPA	12,70 €	
Réception d'un virement en devises (autres que l'euro)	23,10 € ⁽²⁾	

Prestations annexes (frais supplémentaires)

Frais correspondants : dans le cas d'un virement en mode frais OUR, tous les frais sont à la charge de l'émetteur du virement (le client)	Frais réels
Frais par virement occasionnel incomplet ⁽³⁾	19,50 €
Frais de rejet de virement par la banque du bénéficiaire, par opération	7,70 €

Virement permanent en euros

Frais de mise en place d'un virement permanent	10,55 €	GRATUIT
Frais de modification d'un virement permanent	7,15 €	GRATUIT

⁽¹⁾ Virements libellés en euros, à destination des pays de la zone SEPA permettant un traitement automatisé grâce au BIC-IBAN du bénéficiaire et effectués en frais partagés (SHARE : les frais sont partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire).

⁽²⁾ Tarif pour un virement compris entre 0 € et 50 000 €, effectué en frais partagés (SHARE). Autres virements ou dates de valeur, nous consulter en Agence.

⁽³⁾ Les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes.

PRÉLÈVEMENTS / TIP	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
Opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
Option avec accord préalable ou à échéance	Nous consulter

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier, courrier simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier sécurisé, courrier suivi	3,85 €
Frais d'envoi de chéquier avec AR	Frais postaux en vigueur
☒ Frais d'émission d'un chèque de banque	13,40 €
Frais d'émission d'un chèque certifié	29,00 €
Frais de recherche et d'édition d'une copie de chèque	6,90 €

Frais d'opposition par l'émetteur, en cas de perte ou de vol

• D'un chèque	15,15 €
• D'un chéquier (ou d'une série de chèques)	30,30 €

Frais par chèque rejeté : voir partie irrégularités et incidents

Remise de chèque payable en France en euros valeur J + 1 ouvré

GRATUIT

Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises* SBF (Sauf Bonne Fin) et CAE (Crédit Après Encaissement)

Commission d'encaissement (min. 20,30 € - max. 131,00 €)	0,10 %
+ Commission de change (min. 10,40 €)	0,05 %
+ Commission de dossier CAE	11,85 €
+ Frais éventuels du correspondant	

* Date de valeur : nous consulter.



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



EUROCOMPTE

Eurocompte est une offre de produits et de services comprenant :

Un compte chèques avec un chéquier* (envoi simple)

+

**Un accès au service
de banque à distance CMUT Direct**

+

Une carte de paiement internationale

+

Une autorisation de découvert*

+

Service d'alertes sur la situation du compte par e-mail ou SMS.

La cotisation mensuelle de cette offre de services est plus économique qu'une souscription de services à la carte.

De plus, l'Eurocompte vous fait bénéficier d'avantages tarifaires et de services gratuits.

* Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et après étude de votre situation financière.

EUROCOMPTE

Cotisation mensuelle (selon la carte) à l'offre
groupée de services Eurocompte :

	Formule DVI ⁽¹⁾	Formule papier
• Cirrus	4,36 €	4,96 €
• MasterCard On line	4,53 €	5,13 €
• MasterCard / Visa Classic		
- Débit immédiat	5,33 €	5,93 €
- Débit différé	5,89 €	6,49 €
• @ccess MasterCard / aKP LA		
- Débit immédiat	5,65 €	6,25 €
- Débit différé	6,52 €	7,12 €
• Gold MasterCard / Visa Premier		
- Débit immédiat	10,37 €	10,97 €
- Débit différé	11,12 €	11,72 €
• World Elite Mastercard	22,55 €	23,15 €
• Visa Infinite	25,53 €	26,13 €

⁽¹⁾ Documents Via Internet (dématérialisation des documents, dont relevés de comptes).

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Frais de mise en place ou modification autorisation de découvert à durée indéterminée	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement de carte	GRATUIT
Frais de refabrication d'une carte défectueuse (1 fois/an)	GRATUIT
★ Top Infos (abonnement au service d'alertes sur situation du compte)	GRATUIT
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs (par trimestre) ⁽¹⁾	2,00 €

La 2^{ème} carte sur l'Eurocompte (cotisation mensuelle)

- Cirrus*
- MasterCard On line*
- MasterCard* / Visa Classic*
- @ccess MasterCard* / aKP LA*
- Gold MasterCard / Visa Premier
- World Elite Mastercard
- Visa Infinite

* Tarification plus avantageuse.

Débit immédiat	Débit différé
1,10 €	
1,25 €	
1,64 €	1,90 €
1,80 €	2,20 €
8,35 €	9,10 €
20,53 €	
23,51 €	

Des options vous permettent de personnaliser votre Eurocompte (cotisation mensuelle)

Sécur 24/24 : cotisation à une offre d'assurance Perte ou Vol des moyens de paiement

• 1 ^{er} assuré	1,80 €
• 2 nd assuré	1,27 €
Protec' Epargne	2,50 €
Protection Juridique	4,60 €
Assur Souplesse ⁽²⁾	1,40 €
★ Budget +	0,84 €
Assur Découvert	1,02 €

EUROCOMPTE DUO'S

(Permet de disposer d'un nouvel Eurocompte au sein du même foyer)

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services	À partir de 2,18 €
--	--------------------

CAP TRANSAT

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services destinés aux clients expatriés	À partir de 20,05 €
---	---------------------

Services Bancaires de Base (SBB), imposés par la Banque de France

(Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312.1 et D312.5.1 du Code Monétaire et Financier).
 Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virement SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement, TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, une carte de paiement à autorisation systématique (incluant : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE), deux formules de chèques de banque par mois et un plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4.00 € par opération et à 20.00 €/mois.

GRATUIT

⁽¹⁾ Ou par mois si arrêté mensuel

⁽²⁾ Arrêt commercialisation depuis le 04/12/2017

Crédit Mutuel Facil'Accès

Offre aux personnes en situation de fragilité financière

(Ensemble de services bancaires prévus par les articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier).

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services

Un compte (ouverture, tenue et clôture), carte de paiement à autorisation systématique, le dépôt ou le retrait d'espèces aux guichets de la banque, 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un contrat de gestion de compte à distance, un système d'alertes sur le niveau de solde du compte, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention (à 4.00 € par opération et à 20.00 € par mois) et un changement d'adresse par an.

3,00 €

Prestations de base

(Ensemble de services bancaires prévus par les articles L.312-1 II et D.312.5 du Code Monétaire et Financier).

Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services

Un compte (ouverture, tenue et clôture, un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements bancaires (aux guichets ou à distance), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et une carte de paiement (incluant : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE).

3,50 €



Des commissions d'intervention sont prélevées lorsque votre compte est en situation d'anomalie : découvert non autorisé ou en dépassement d'autorisation en montant ou en durée.

Pour une meilleure prévention

- **Optez pour un système d'alertes sur vos comptes.**

Avec le service TOP INFOS, vous êtes alerté par SMS ou par mail de la situation de votre compte. L'abonnement TOP INFOS est un service gratuit dans l'Eurocompte.

- **Alimentez un compte automatiquement.**

En cas de besoin (compte débiteur ou inférieur à un montant que vous déterminez), le service BUDGET+ prélève la somme nécessaire sur le compte d'épargne que vous avez choisi et la verse sur votre compte courant (11,70 € par an ou 0,84 € par mois dans Eurocompte).

Gestion de budget : une nouveauté sur l'application et le site Internet



- Avec la fonctionnalité « **Budget** », en un coup d'œil, vous pouvez distinguer l'évolution de vos revenus et de vos dépenses, et avoir une représentation plus claire de votre budget.

I RRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention, par opération (max. 80,00 €/mois)	8,00 €
Services Bancaires de Base (SBB) ⁽¹⁾ , ou personne en situation de fragilité financière ⁽²⁾ . Commission d'intervention, par opération (max. 20,00 €/mois)	4,00 €

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par avis à tiers détenteur ⁽³⁾	100,00 €
Frais par opposition à tiers détenteur ⁽³⁾	100,00 €
Frais par saisie-attribution	100,00 €
Frais par opposition administrative (max. : 100,00 €) ⁽³⁾	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,20 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais à la suite de notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,25 €
Frais de mise en interdit judiciaire	27,25 €
Suivi de compte en interdit bancaire ou judiciaire	GRATUIT
Présentation au paiement de chèque émis en période d'interdiction bancaire ou judiciaire	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	11,35 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	20,00 € ⁽⁴⁾
Services Bancaires de Base (SBB) ⁽¹⁾ ou personne en situation de fragilité financière ⁽²⁾ :	
• Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	10,00 € ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D312-5 du Code Monétaire et Financier.

⁽²⁾ Détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès dans le cadre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier.

⁽³⁾ À partir du 01/01/2019, limités à 10% du montant dû au Trésor Public ou créancier, dans la limite de 100 € (procédure de saisie administrative à tiers détenteur).

⁽⁴⁾ Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERT EN COMPTE

✓ Frais de mise en place ou modification d'une autorisation de découvert à durée indéterminée donnant lieu à l'édition d'une offre de contrat de découvert	2 % ⁽¹⁾ , max. 53,00 €
Frais de mise en place d'un plan d'apurement ou facilité de caisse	GRATUIT
Frais de mise en place d'un découvert provisoire	2 % ⁽¹⁾ , max. 53,00 €

Taux applicable aux dépassements

Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.

✓ Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs par trimestre ^{(2) (3) (4)}	4,00 €
---	--------

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Crédit amortissable

• Frais de dossier (min. : 50,00 € - max. : 250,00 €)	1,00 % ⁽¹⁾
• Report échéance prêt «MODULCONSO»	18,80 €
• Modification durée, montant, garanties, assurances (min. : 50,00 €)	0,50 % ⁽⁵⁾

Crédit renouvelable Passeport Crédit

• Mise en place	GRATUIT
• Frais d'utilisation en Agence	0,50 % ⁽⁶⁾
• Frais d'utilisation sur internet	0,25 % ⁽⁶⁾

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais d'avenant portant modification(s), sur la durée, le montant ou les garanties ⁽⁷⁾ (min. : 150,00 €)	à partir de 0,50 % ⁽⁵⁾
Modulimmo : option modulation ou suspension dans le cadre des conditions contractuelles du prêt	GRATUIT

ENGAGEMENT PAR SIGNATURE

Pour toute mise en place	Nous consulter
--------------------------	----------------

AUTRES PRESTATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

Modification RIB ou jour d'échéance	7,70 €
Frais de recherche et photocopie contrat de crédit	23,70 €
Réédition d'un tableau d'amortissement	23,70 €
Frais de lettre de relance lors d'un impayé sur prêt	13,20 €
Décompte de prêt	25,75 € ⁽⁸⁾
Mainlevée notariée	139,00 € + frais réels
Mainlevée autres garanties (gages...)	68,90 €

⁽¹⁾ Du montant accordé.

⁽²⁾ Ou par mois, si arrêté mensuel.

⁽³⁾ Suite à l'utilisation de votre facilité de caisse et/ou votre découvert, ou d'un découvert non autorisé, minimum appliqué si le montant des intérêts calculés sur un trimestre⁽²⁾ est inférieur à ce forfait.

⁽⁴⁾ Non compris dans le TAEG selon la réglementation en vigueur.

⁽⁵⁾ Sur capital restant dû.

⁽⁶⁾ Du montant débloqué.

⁽⁷⁾ Autres éléments modifiés : nous consulter.

⁽⁸⁾ Sauf pour les crédits immobiliers dont l'offre a été émise à compter du 01/07/2016.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert compte d'épargne vers établissement hors Crédit Mutuel, par compte	135,00 €
☑️ ★ Budget +, par an	11,10 €

PLACEMENTS FINANCIERS

Cette tarification ne s'applique pas aux comptes titres gérés sous mandat ou en gestion conseillée soumis à des conditions contractuelles.

Droits de garde compte titres, PEA et PEA PME

A = Perception par dossier (à l'exclusion de ceux investis uniquement en Parts Sociales B ou TCN ⁽¹⁾ du Crédit Mutuel)	27,95 €
---	---------

B = Perception forfaitaire par ligne de valeur

• Valeurs Crédit Mutuel	GRATUIT
• Autres valeurs	4,05 €
• Titres non cotés en PEA	40,00 €

C = Perception proportionnelle aux capitaux détenus (à l'exclusion des valeurs Crédit Mutuel)	0,25 %
---	--------

Total droits de garde annuels* : A+B+C	max. 375,00 €
--	------------------

Achats ou ventes de titres au comptant ou à règlement différé (SRD), Bourse France (actions, obligations, bons, droits)

	Guichet	Internet
Frais de prise en charge de l'ordre	4,45 €	GRATUIT

Frais d'exécution de l'ordre, selon montant de l'opération

	Guichet	Internet	Internet avec Bours'Actif ⁽²⁾
• Au comptant	1,30 %	0,65 %	10 premiers ordres du trimestre : 0,50 % 10 ordres suivants : 0,40 % Au-delà : 0,30 %
- Min.	15,00 €	10,00 €	8,00 €
- Max.	325,00 €	325,00 €	162,50 €
• Supplément pour ordre d'achat SRD			0,40 %
Frais de prorogation, selon montant de l'opération (min. 8,05 €)			0,50 %

* Prélevés en début d'année sur la situation au 31/12 de l'année précédente.

⁽¹⁾ Titres de Créances Négociables (CDN et BMTN).

⁽²⁾ Tarif applicable aux clients abonnés à l'offre Bours'Actif (4,50 € par mois). Modalités détaillées disponibles en Agence ou sur notre site internet.

Autres opérations d'achats ou ventes

- Opérations sur OPC
- Opérations sur bourses étrangères
- Achats et ventes de droits warrants
- Opérations sur or

Consulter
les tarifs
en Agence

Autres services

Évaluation de portefeuille titres à la demande, par ligne
(min. 15,45 € - max. 77,25 €)

5,15 €

Historique de portefeuille titres à la demande, par ligne et
par mois (max. 206,00 €)

5,15 €

Réédition documents fiscaux (IFU, cessions, plus-values)

- Année en cours

11,45 €

- Années antérieures

22,90 €

Transfert compte titres vers établissement
hors Crédit Mutuel, par compte

135,00 €

GESTION PATRIMONIALE

Conseil, frais d'étude « Crédit Mutuel Patrimoine »

300,00 €

Gestion conseillée : conseils d'un spécialiste boursier
pour la gestion de vos titres

Nous
consulter

Gestion sous mandat : délégation de la gestion de
vos titres à un expert

Nous
consulter



A SSURANCES ET PRÉVOYANCE

✓ Sécur 24/24 : cotisation à une offre d'assurance Perte ou Vol des moyens de paiement⁽¹⁾

• 1 ^{er} assuré	24,00 €
• 2 nd assuré	17,00 €
Assurance Mobile	À partir de 4,99 € / mois
✓ Protec' Epargne : doublement de votre épargne en cas de décès accidentel ⁽¹⁾	33,00 €
✓ Protection Juridique : défense de vos intérêts en cas de litige ⁽¹⁾	81,40 €
✓ Assur Souplesse : protection financière de vos proches en cas de décès ^{(1) (2)}	20,35 €
✓ Assur Découvert : couverture de votre découvert en cas de décès ⁽¹⁾	À partir de 15,24 €
Plan Autonomie : rente mensuelle en cas de dépendance	Nous consulter
Securitys : préparez et anticipez sereinement vos obsèques	Nous consulter
Protection Vol : télésurveillance de votre domicile	À partir de 19,50 € / mois
Assurances Auto, Habitation, Santé, Personnes	Nous consulter

⁽¹⁾ Cotisation annuelle.

⁽²⁾ Arrêt commercialisation depuis le 04/12/2017.

S UCCESION

Perception sur l'actif détenu à la Caisse de Crédit Mutuel Océan

• Inf. ou égal à 1 000,00 €	60,00 €
• Au-delà de 1 000,00 € (min. 120,00 €, max. 760,00 €)	1,00 %
Frais annuels de gestion	63,00 € / an
Assistance Démarche Décès : À vos côtés lors de la disparition d'un proche.	GRATUIT

O FFRE AUTOMOBILE

La commande, le financement (LOA ou crédit), l'entretien et l'assurance de votre véhicule.	Nous consulter
--	----------------

O FFRE IMMOBILIÈRE

Des conseils et des solutions immobilières assorties d'avantages fiscaux pour construire votre patrimoine immobilier (résidence principale, secondaire, locative).	Nous consulter
--	----------------

O FFRE TÉLÉPÉAGE

Uniquement les mois où vous utilisez votre badge	À partir de 1,70 € / mois
--	---------------------------

T ÉLÉPHONIE

Crédit Mutuel Mobile : des solutions téléphonie mobile pour toute la famille	Nous consulter
--	----------------

S PÉCIAL JEUNES MOINS DE 28 ANS



OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

EUROCOMPTE JEUNE

Gratuité la
1^{re} année

EUROCOMPTE JEUNE est une offre de produits et de services destinée aux moins de 28 ans qui vous fait bénéficier de conditions avantageuses et de services gratuits. Eurocompte Jeune, c'est :

Un compte chèques avec chéquier⁽¹⁾ (envoi simple)

+

Une autorisation de découvert^{(1) (2)}

+

Un accès au service de banque à distance CMUT Direct

+

Une carte de paiement internationale

+

Un service d'alertes sur la situation du compte
par mail ou SMS

+

Avantages Convention Abroad.

⁽¹⁾ Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque et après étude de votre situation financière.

⁽²⁾ Réservée aux plus de 18 ans.

EUROCOMPTE JEUNE	Étudiant ⁽¹⁾		Actif ⁽²⁾	
Cotisation mensuelle (selon carte) à l'offre groupée de services Eurocompte Jeune :	Formule DVI ⁽³⁾	Formule papier	Formule DVI ⁽³⁾	Formule papier
• Cirrus	1,43 €	1,73 €	3,03 €	3,33 €
• Mastercard On Line	1,53 €	1,83 €	3,13 €	3,43 €
• MasterCard / MasterCard Jeune / Visa Classic				
- Débit immédiat	1,93 €	2,23 €	3,61 €	3,91 €
- Débit différé	3,85 €	4,15 €	5,28 €	5,58 €
• @ccess MasterCard / aKP LA				
- Débit immédiat	2,14 €	2,44 €	3,89 €	4,19 €
- Débit différé	4,40 €	4,70 €	5,42 €	5,72 €
• Gold MasterCard / Visa Premier				
- Débit immédiat	8,32 €	8,62 €	9,30 €	9,60 €
- Débit différé	9,07 €	9,37 €	10,04 €	10,34 €

Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Intérêts débiteurs sur 160,00 € de découvert pendant 7 jours	GRATUIT
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement carte	GRATUIT
Frais de refabrication d'une carte défectueuse (1 fois/an)	GRATUIT
Top Infos (abonnement au service d'alertes sur situation du compte)	GRATUIT
Frais de dossier Crédit Conso pour Prêt Auto, Tout Auto, Prêt Projet	GRATUIT
Frais de dossier Crédit renouvelable Passeport	GRATUIT

Avantages convention Abroad (p. 23)

Avantages tarifaires pour une seconde carte et pour les produits suivants : Sécur 24/24, Protec' Epargne ⁽⁴⁾ , Protection Juridique ⁽⁴⁾ , Assur Souplesse ⁽⁴⁾ , Budget + ⁽⁴⁾ , Assur Découvert ⁽⁴⁾ .	Nous consulter
---	----------------

CRÉDITS A LA CONSOMMATION pour les moins de 26 ans

Prêt Études, Prêt Jeune CLIC-CLAC, Prêt Jeune Ordi	
• Frais de dossier	GRATUIT
Prêt Permis à 1 € par jour	
• Frais de dossier	GRATUIT

⁽¹⁾ Sur présentation de la carte étudiant, certificat de scolarité ou carte nationale d'apprenti.

⁽²⁾ Non étudiant, non scolarisé et non apprenti.

⁽³⁾ Document Via Internet (dématérialisation des documents, dont relevés de comptes).

⁽⁴⁾ Réservé aux plus de 18 ans.

BANQUE À DISTANCE pour les moins de 26 ans

Abonnement au service banque à distance CMUT Direct permettant de gérer ses comptes sur internet (consultation, opérations internes, externes et opérations de bourse)

GRATUIT

MOYENS DE PAIEMENT

Cotisation carte annuelle	Moins de 18 ans	De 18 à 26 ans
Argent de Poche 11-17 ans	15,00 € ⁽¹⁾	
Livret Bleu, Livret Jeune, Livret VIP Junior	GRATUIT	11,20 € ⁽¹⁾
LDD Fidélité	11,20 € ⁽¹⁾	
Cirrus	14,05 €	28,10 €
MasterCard On Line	16,50 € ⁽¹⁾	33,00 €
MasterCard / MasterCard Jeune (débit immédiat)	21,00 € ⁽¹⁾	42,00 €
@ccess MasterCard / aKP LA (débit immédiat)	23,00 € ⁽¹⁾	46,00 €

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS pour les moins de 26 ans

Commission d'intervention, par opération (max. 80,00 €/mois)	4,00 €
--	--------

DÉCOUVERT EN COMPTE pour les moins de 26 ans

Mise en place ou modification	GRATUIT
-------------------------------	----------------

TENUE DE COMPTE pour les moins de 18 ans

Frais de tenue de compte	GRATUIT
--------------------------	----------------



CONVENTION ABROAD

Réservée aux détenteurs d'un Eurocompte Jeune



Partez à l'étranger avec ABROAD en poche !

L'offre ABROAD est destinée aux jeunes qui partent à l'étranger : vous bénéficiez d'opérations bancaires et de services adaptés pour faciliter votre quotidien.

Avec votre carte internationale, rattachée à votre Eurocompte Jeune :

- Tous **vos retraits d'espèces GRATUITS** dans l'Espace Économique Européen (EEE)⁽²⁾⁽³⁾
- **4 retraits mensuels GRATUITS** hors zone EEE⁽²⁾⁽³⁾
- La **GRATUITÉ** de tous les paiements carte dans tous les pays
- Un **virement international PAR MOIS GRATUIT** effectué à partir de CMUT Direct de votre compte Crédit Mutuel vers un compte à l'étranger, en dehors de la zone SEPA⁽²⁾⁽⁴⁾.
Contactez votre Conseiller pour cette option.

⁽¹⁾ Gratuite la 1^{re} année.

⁽²⁾ cf. carte page 10 de la présente convention.

⁽³⁾ Hors frais applicables par la banque étrangère.

⁽⁴⁾ Hors frais du correspondant.

RÉSOUTRE UN LITIGE

EN PREMIER LIEU

Votre Agence du Crédit Mutuel Océan

EN SECOND LIEU

Service Relation Clientèle - Crédit Mutuel Océan

34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX

Tél : 02 51 47 53 00 (appel non surtaxé)

EN TROISIÈME LIEU

Monsieur le Médiateur du Crédit Mutuel

63, chemin Antoine Pardon - 69160 Tassin-La-Demi-Lune

www.lemediateur-creditmutuel.com

LA CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la Convention de Compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôt :

- les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture ;
 - les produits et services liés à ce compte et dont vous bénéficiez ;
 - les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leurs facturations.
- Si vous ne disposez pas de cette convention, vous pouvez l'obtenir gratuitement sur simple demande, soit en vous rendant dans votre Agence, soit par courrier.

BONNE EXÉCUTION DES CONTRATS - RÉCLAMATIONS

Les demandes du client portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la banque, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la banque sont à formuler soit directement auprès des guichets de la banque, soit par courrier ou par courriel. L'adresse électronique de la banque est disponible sur le site www.cmocean.fr.

Prix TTC applicables au 01.07.2018 (modifiables avec préavis de 2 mois). À tout moment, nos conditions tarifaires sont consultables sur notre site www.cmocean.fr et dans nos Agences.

www.cmocean.fr

Crédit  Mutuel

Ce document est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan - Société Anonyme Coopérative de Crédit à Capital Variable, RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015 - Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr - 34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon Cedex. Tél. 02 51 47 53 00. ACM IARD SA, ACM Vie SA, MTRL, SERENIS ASSURANCES, MONDIAL ASSISTANCE. Crédit Mutuel Protection Vol est un service assuré par EPS (R.C.S. Strasbourg n° 338 780 513). L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) en date du 02/12/2013 sous le numéro AUT-067-2112-12-01-20130359358 ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. Activité privée de sécurité.

Crédits photo : CM, Getty images - Mars 2018. Réf. 777106.



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
le Crédit Mutuel
et Ecofolio.